

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La Patrie publie ce qui suit, sous le titre : Der-
nières nouvelles :

« Nos correspondants de Vienne nous entretiennent des bruits relatifs aux prochaines négociations. Il paraît presque certain aujourd'hui que Paris doit être le lieu choisi pour la réunion des plénipotentiaires chargés des intérêts des diverses puissances belligérantes ou alliées. La Russie aurait elle-même désigné notre capitale. »

On lit dans les dernières nouvelles du Times, du 26 :

CONFÉRENCES DE PAIX.

« Paris, 25 janvier.

« On assure que le gouvernement français avait proposé Londres comme siège des conférences, mais que le cabinet anglais a préféré qu'elles fussent tenues à Paris, et que la Russie a choisi le baron Brunow pour son plénipotentiaire, après avoir acquis la certitude que ce choix ne rencontrera pas d'objection de la part de la France et de l'Angleterre. »

• On lit dans l'Emancipation :

« Nous recevons de Vienne une communication importante, dont la signification n'échappera pas aux esprits sérieux. La France et l'Angleterre avaient cru que Bruxelles eût été le siège le plus convenable des prochaines négociations pour la paix, et déjà la haute diplomatie considérait la capitale de la Belgique comme devant donner son nom au traité à intervenir. Ce choix avait l'agrément personnel de l'empereur Napoléon III. Mais on a appris ce matin à Vienne que l'empereur Alexandre préférerait Paris à toute autre ville, afin d'arriver plus vite à une conclusion satisfaisante et de donner un gage nouveau de l'estime qu'il a vouée au souverain de la France. Les négociations s'ouvriront donc à Paris. »

Sous la rubrique de Vienne, 23 janvier, on lit dans le Journal de Dresde, organe officiel du gouvernement saxon :

« Dans les cercles compétents, on compte positivement que les préliminaires de paix seront signés ces jours-ci à Vienne; ce premier résultat étant acquis, il s'en suivra nécessairement la conclusion d'un armistice. Sans doute, la signature des préliminaires ne constitue pas encore la paix, et, pour arriver à ce résultat, il y aura encore plus d'une difficulté à vaincre. Mais enfin on considère la principale difficulté comme vaincue, et c'est sans fondement aussi qu'on prétend que le cinquième point donnera lieu à de nouvelles dissidences. Sur ce point, on a donné les explications voulues à la Russie, et, de fait, les conditions particulières réservées par les puissances occidentales sont de peu d'importance. Elles concernent le non rétablissement de Bomarsund et l'admission de consuls dans les places de la mer Noire. On dit à la vérité que les déclarations relatives au cinquième point n'ont pas été remises à Saint-Petersbourg en même temps que les autres points et que, par conséquent, l'acceptation de la Russie ne les comprend pas. Mais, nous pouvons donner l'assurance positive que la déclaration des alliés sur la portée du cinquième point était déjà connue à Saint-Petersbourg avant que la Russie ait accepté les propositions sans réserve. C'est ce qui prouve enfin qu'on a prétendu à tort qu'avant la signature des préliminaires de paix il faudrait envoyer encore un ultimatum à Saint-Petersbourg. Il paraît certain que c'est à Paris qu'auront lieu les conférences. »

On écrit de Vienne, 22 janvier, à la Boersenhalle :

« L'hôtel du ministre des affaires étrangères est actuellement le lieu de la réunion journalière des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie. Les relations du prince Gortschakoff avec les ambassadeurs des deux puissances occidentales sont devenues très-actives. Il paraît que les négociations relatives à l'armistice ont été suspendues par le retard des dépêches qu'on attend de Londres. M. *** , attaché au ministère français des affaires étrangères, est arrivé avant-hier avec les dernières résolutions du cabinet des Tuileries. »

Nous continuons à recueillir dans la presse allemande les bruits contradictoires qui sont mis en circulation touchant la circulaire que le comte Nesselrode aurait adressée aux représentants de la Russie à l'étranger, sur l'acceptation des propositions autrichiennes.

On écrit de Vienne, 22 janvier, à la Gazette de la Bourse de Berlin :

« Nous apprenons que le prince Gortschakoff a reçu aujourd'hui une communication officielle de Saint-Petersbourg, qui développe d'une manière très-détaillée les motifs qui ont déterminé la Russie à accepter les propositions de paix. Il y est dit que la principale considération qui a agi sur le cabinet russe est celle du rétablissement de la paix générale dont se préoccupent si vivement toutes les puissances amies; que l'empereur Alexandre n'a pas pu ne pas en tenir compte. La paix, ajoute-t-on, n'est pas un bien de moindre valeur pour la Russie. Cependant, elle n'est pas un besoin tellement impérieux, que l'Empereur se fût décidé à faire de si grandes concessions que celles qu'il a faites en vue de cette seule considération.

« Nous ignorons à quelle catégorie de pièces diplomatiques appartient la communication dont nous venons de parler; mais il paraît que le prince Gortschakoff a été chargé d'en faire part au comte Buol; le résumé de cette pièce était déjà parvenu avant-hier au prince par voie télégraphique; il avait été immédiatement communiqué au comte Buol. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, le 26 janvier. — « La diplomatie autrichienne aurait reçu l'ordre, assure-t-on, de désavouer formellement tout ce qui aurait été dit au sujet d'une prétendue convention relative à la reconstitution de la Pologne, sous un archiduc autrichien.

« Un ukase vient d'ouvrir toutes les frontières de l'empire russe à tous les voyageurs qui s'étaient vus l'objet d'exclusion depuis 1848. »

Berlin, le 26 janvier. — « Ainsi que l'Autriche et la Prusse, la Hollande a beaucoup insisté auprès de la Russie dans le sens de la paix.

FEUILLETON

UN HÉRITAGE

(Suite.)

II.

Midi venait enfin de sonner à l'horloge de l'église voisine. A cette heure solennelle, maître Gottlieb se leva brusquement et courut à la glace du salon pour s'assurer que rien dans l'économie de sa toilette ne trahissait le trouble et l'agitation de son âme. Il était encore en contemplation devant son visage, qu'il s'efforçait vainement de rendre majestueux, lorsque la rue de Muhlstadt s'ébranla sous les roues d'un lourd carrosse dont l'origine remontait à quelque cinquante ans. Maître Gottlieb, comme réveillé en sursaut, s'élança à la fenêtre. Plus de doute, son espérance n'était pas trompée, les parents, les héritiers du comte Sigismond arrivaient pour entendre la lecture du testament. Oubliant, dans son impatience, sa dignité d'officier public, il se précipita au bas de l'escalier pour recevoir ses nouveaux clients. Le carrosse venait de s'arrêter. Un laquais, vêtu d'une livrée orange à galons bleus, dont la couleur avait subi les injures du temps, ouvrit la portière, abassa le marchepied, et deux vieilles filles, dont la plus jeune n'avait pas moins d'un demi-siècle, descendirent l'une après l'autre, en s'appuyant avec dignité sur le bras du galant tabellion. Toutes deux étaient habillées de noir;

leur pas grave et mesuré disait clairement le respect qu'elles avaient pour elles-mêmes et pour la noblesse de leur race. Maître Gottlieb croyait marcher entre deux reines; il n'avait jamais vu mine si haute, maintien si fier. Il les prit par la main, et les introduisit dans le salon. A peine assises, elles commencèrent l'éloge du défunt et se mirent à vanter sa bonté, sa générosité, son caractère loyal et chevaleresque. Bien que maître Gottlieb ne connût pas la teneur du testament, car le comte Sigismond lui avait remis sous un pli cacheté ses dernières volontés, écrites tout entières de sa main, à tout hasard le rusé compère essaya pourtant d'insinuer que le château d'Hildesheim et la meilleure partie des domaines reviendraient nécessairement à ces deux nobles demoiselles.

— Ah! mon cher monsieur Gottlieb, s'écrièrent à la fois Hedwig et Ulrique, pourquoi Dieu n'a-t-il pas permis qu'il en jouit plus longtemps. Il faisait tant de bien, il était si aimé! il était l'honneur, le soutien de la famille, la providence des pauvres.

Maître Gottlieb, fidèle au rôle qu'il s'était tracé d'avance, comprit la nécessité de s'associer à leur douleur. Il tira son mouchoir, et fit mine d'essuyer ses larmes.

— Vous avez raison, dit-il en s'efforçant de donner à sa voix l'accent du plus profond chagrin; c'était une belle âme, un grand cœur. Il ne vivait pas comme tout le monde; mais ses bizarreries n'ont jamais fait de mal

à personne. Vous avez raison de le pleurer; tous ceux qui ont connu le comte Sigismond le pleurent comme vous.

Et il porta de nouveau son mouchoir à ses yeux. Une fois en situation, maître Gottlieb sentit se développer en lui une éloquence sur laquelle il n'aurait pas osé compter; les paroles se pressaient sur ses lèvres.

— Il n'était pas bon seulement, reprit-il d'une voix attendrie, il était juste, il savait reconnaître l'affection qu'on lui portait; il appréciait, comme il le devait, les soins touchants dont vous l'entouriez. Chaque fois que je le voyais, chaque fois qu'il daignait m'entretenir de ses intérêts et de ses intentions, il me parlait avec émotion de vous, de votre neveu Frédéric.

En entendant ces dernières paroles, Hedwig et Ulrique portèrent sur maître Gottlieb un regard curieux, comme pour lire dans ses yeux la révélation d'un secret qu'il eût été fort embarrassé de leur livrer. Maître Gottlieb, comme un diplomate consommé, demeura impénétrable; par un raffinement de prudence qu'il se mordit les lèvres comme s'il eût craint d'en avoir trop dit.

— Vraiment, reprit les deux vieilles filles avec un accent de componction, il vous a parlé de nous, de notre cher neveu? Dieu sait que nous n'attendions rien de lui, car c'est nous qui devons partir les premières; mais Dieu l'a rappelé. Entre quelles mains plus dignes que les nôtres ses domaines pourraient-ils passer? Nous aurait-

» On met sérieusement en doute l'existence de la circulaire de M. de Nesserolde à laquelle on attribuait une interprétation fâcheuse de l'acceptation des propositions autrichiennes. » — Havas.

Le *Morning-Advertiser* publie la dépêche suivante : — Berlin, vendredi soir. — « On assure que les propositions de paix, indépendamment de ce qu'elles sont appuyées par l'Autriche et la Prusse à la cour de Saint-Petersbourg, le sont encore par la Hollande. On élève des doutes sur l'existence de la circulaire russe dont on a parlé, et qui contiendrait une fâcheuse interprétation des propositions de paix acceptées par le Czar. »

Berlin, samedi 26 janvier. — « Le général Gortschakoff est arrivé à Saint-Petersbourg, le 24. »

» Le capitaine de Rouch a remis à l'empereur Alexandre une lettre autographe du roi de Prusse.

» Il est devenu douteux que l'Autriche et la Prusse puissent s'entendre immédiatement sur une proposition concernant l'acceptation des conditions de paix à soumettre à la Diète germanique, par suite de nouvelles divergences qui se sont produites. »

Marseille, dimanche 27 janvier. — « L'*Hydaspe* arrive avec des nouvelles de Constantinople le 17. »

« Les Conférences pour organiser les Principautés ont été suspendues, lord Redcliffe ayant dit qu'il manquait d'instructions à cet égard. Les autres conférences ayant pour objet l'émancipation des rayas et le protectorat collectif continuent. »

» Derwich-Pacha est parti par le dernier paquebot pour Paris, où il va assister aux conférences militaires; il doit aussi organiser les études des jeunes Turcs en France.

» L'enquête relative à l'affaire des Tunisiens est terminée. Il a été reconnu qu'il n'y avait pas eu de préméditation, une dizaine de soldats sont donc simplement inculpés d'agression. » — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

« Une cérémonie pleine d'intérêt a eu lieu, le 13, à l'ambassade d'Angleterre. L'investiture de l'ordre du Bain a été conférée à un certain nombre d'officiers généraux et supérieurs de l'armée française qui avaient mérité, dans la guerre d'Orient, cette haute distinction qui ne peut être obtenue, d'après les statuts de l'ordre, que pour services éminents rendus à l'Angleterre. Les généraux Bosquet et Regnaud de Saint-Jean d'Angely ont reçu la grand-croix de l'ordre; les généraux Niel, de Martimprey, Mellinet, Dalesme ont été nommés chevaliers-commandeurs; les généraux Espinasse, de Béville, Clair, Manéque; les colonels Comignau, de Rochebouet, Reille et plusieurs autres ont été nommés chevaliers-compagnons. »

» Conformément aux statuts, les membres de l'ordre, présents à Paris, avaient été convoqués : c'étaient, outre un certain nombre d'officiers généraux anglais, les trois grands-croix auxquels la Reine avait conféré l'investiture, de sa propre main, lors de son voyage à Paris : S. A. I. le prince Napoléon, le Maréchal Vaillant et le général Canrobert. »

» A six heures et demie, la cérémonie a eu lieu avec cette pompe particulière aux antiques institutions de l'Angleterre, que rehaussaient encore le souvenir si récent des grandes choses accomplies et la présence de tant de personnages illustres dont

les blessures, chez plusieurs, n'étaient pas encore cicatrisées. Les anciens membres étaient tous revêtus de leurs insignes.

» Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, ayant à sa droite S. A. I. le prince Napoléon, a conféré l'investiture, sous un dais aux armes de la Reine d'Angleterre, revêtu du grand collier et du manteau de l'ordre.

» Immédiatement après la cérémonie, la salle du banquet a été ouverte; tous les convives y ont pris place : Son Altesse Impériale en face de l'ambassadeur; lady Cowley à la droite du Prince. Au dessert, l'ambassadeur d'Angleterre a porté la santé de l'Empereur des Français. Le prince Napoléon lui a répondu :

» Milord et Messieurs, je vous propose la santé » S. M. la Reine d'Angleterre. Au nom de mes » camarades de l'armée d'Orient, je remercie » Sa Majesté de la haute distinction qu'elle a bien » voulu nous conférer; si dans notre dévouement » à la plus juste des causes, pour laquelle nous avons » combattu et triomphé, nous avions besoin d'un » encouragement et d'une récompense, nous les » trouverions dans le témoignage éclatant de la » faveur d'une auguste souveraine et de la recon- » naissance d'un grand peuple notre allié. »

» Au nom de l'armée, à la Reine d'Angleterre. »

» Après ces paroles, lord Cowley a bu aux armées françaises de terre et de mer, et S. Exc. le comte Walewski a porté la santé de l'armée et de la marine de la Grande-Bretagne.

» Enfin, l'ambassadeur d'Angleterre, terminant par un dernier toast, plein d'opportunité et d'importance dans la situation actuelle, a porté un toast à la conclusion prochaine de la paix, à la légitime espérance que les nouvelles négociations donnaient aux alliés, et en particulier au peuple anglais, de voir terminer enfin les maux de la guerre, ces maux, a ajouté Son Excellence, dont les illustres soldats, ici présents, ont pu apprécier toute l'étendue, parce qu'ils en ont été les spectateurs et que tant de leurs glorieux camarades en ont été les victimes.

» Cette fête, si complète, est un lien de plus entre les deux armées et les deux peuples; elle est appelée, par les souvenirs qu'elle laissera chez les hommes éminents qui ont reçu les marques éclatantes de la bienveillance de la reine Victoria, à cimenter l'alliance des deux grandes puissances occidentales, sur laquelle repose l'avenir du monde civilisé. »

En conférant la décoration de l'ordre du Bain à un certain nombre de généraux et officiers supérieurs de notre armée d'Orient, S. M. la Reine d'Angleterre a bien voulu accorder la même distinction à des officiers supérieurs de la marine française, et témoigner ainsi son auguste satisfaction pour les services rendus par nos braves marins dans la Baltique et la mer Noire.

MM. les contre-amiraux Pénaud et Rigault de Genouilly ont été nommés commandeurs, et MM. les capitaines de vaisseau Saisset et Pothuan, chevaliers-compagnons de l'ordre du Bain.

C'est par erreur que leurs noms ont été omis dans le compte-rendu de la cérémonie de l'investiture qui a eu lieu mercredi à l'ambassade d'Angleterre.

Voici les paroles prononcées dans le banquet par S. Exc. M. le comte Walewski :

« Monseigneur, Milord et Messieurs, » Je viens vous proposer de boire à l'armée et à la marine anglaises. »

» Permettez-moi, à cette occasion, de former ici un vœu auquel, j'en suis certain, Messieurs, vous vous associerez tous avec le plus vif empressement. »

» Puissent les soldats et les marins anglais combattre toujours côte à côte avec les soldats et les marins français, pour le triomphe d'une cause aussi juste et avec des succès aussi éclatants ! »

» Puissent les liens de fraternité, cimentés si glorieusement sur les champs de bataille ne jamais s'affaiblir et perpétuer l'alliance qui existe si heureusement entre les deux pays. »

Après le toast de S. Exc. le Ministre des affaires étrangères, S. Exc. lord Cowley a ajouté :

« Monseigneur et Messieurs, » Permettez-moi, avant de nous séparer, de vous proposer encore ce toast : — « Au rétablissement de la paix ! » — Je ne crains pas de proposer ce toast en présence de tant de militaires, car eux qui connaissent les malheurs qu'entraîne la guerre, peuvent, mieux que personne, apprécier le bonheur de la paix. Dieu veuille que les négociations qui vont s'ouvrir nous conduisent à une paix aussi honorable que durable. »

» A l'armée et à la marine françaises, et plus particulièrement aux généraux, officiers et soldats, aux amiraux, officiers de marine et matelots qui ont pris part à la présente guerre, et qui, par leur bravoure, leur énergie et leur dévouement, ont assuré le succès partout où ils ont été aux prises avec l'ennemi. (Moniteur.)

FAITS DIVERS.

Le *Globe* raconte en ces termes les souffrances de l'équipage du *Duncan-Ritchie*, navire de Sunderland, échoué sur les côtes de Newfoundland :

« Le bâtiment s'enfonçait rapidement; l'équipage se réfugia sur les vergues, et, pendant vingt-quatre heures, il fallut rester suspendu dans l'espace. Il neigeait et il gelait. Quelques hommes étaient transis au point de ne pouvoir plus se mouvoir; le maître d'équipage et plusieurs matelots se hasardèrent à descendre sur le pont et à chercher dans la cambuse un peu de biscuit; ils en trouvèrent que l'eau de la mer n'avait pas humecté, le prirent et le montèrent aux hommes que les lames avaient chassés du pont dans les vergues. Enfin, la tempête parut s'éloigner; mais les matelots avaient à peine senti l'espoir d'échapper au naufrage, que la mer fut de nouveau soulevée par les vents, et qu'il fallut se réfugier encore dans les vergues du navire. »

Quatre jours et quatre nuits, la tempête y retint ces malheureux. Leur soif était grande, mais ils n'avaient pas d'eau pour l'éteindre; aussi le désespoir commençait-il à les gagner. Le sixième jour, six hommes étaient complètement perclus et devaient être soutenus par leurs compagnons.

» Enfin, après dix jours de souffrance, la miséricorde divine envoya près du navire une barque de pêcheur, qui recueillit les matelots que la mort avait épargnés. »

— Le *Courrier du Havre* du 24 courant contient

il préféré les Bildmann? — Comment y aurait-il songé? répondit maître Gottlieb. Le major est un bourreau d'argent. Si le comte Sigismond avait eu l'étrange pensée de vous préférer les Bildmann, le domaine d'Hildesheim sortirait bientôt de la famille. Non, non! c'est impossible. Il connaissait les Bildmann aussi bien que vous les connaissez.

Et cette fois encore il se mordit les lèvres, comme s'il eût craint d'être indiscret. Puis, faisant un retour sur lui-même :

— Le comte Sigismond, ajouta-t-il, m'avait accordé toute sa confiance, et j'ose dire qu'il l'avait bien placée. Dans quelques instants peut-être vous allez prendre tous ses droits, et j'espère, mesdemoiselles, que vous ne voudrez pas me retirer la clientèle du château. — Soyez sans crainte, maître Gottlieb, répondit Ulrique. — C'est vous, reprit Hedwig, qui rédigez le contrat de mariage de notre cher neveu. — Vous aussi, soyez sans crainte, nobles demoiselles; M. Frédéric, s'il daigne y consentir, épousera une archiduchesse.

En ce moment un berlingot s'arrêta sous la fenêtre du salon. Maître Gottlieb se leva, salua respectueusement les deux vieilles filles, et, avec une légèreté au-dessus de son âge, atteignit en quelques secondes la porte qui s'ouvrait sur la rue. Le major Bildmann, car c'était lui-même, accompagné de Dorothee, sa digne moitié, et d'Isaac, son digne fils, ne laissa pas à maître Gottlieb le

temps d'ouvrir le berlingot. Il s'élança le premier, reçut dans ses bras sa femme et son enfant, et, découvrant son front où ruisselait la sueur, avant même d'avoir salué :

— J'ai grand-soif, maître Gottlieb, s'écria-t-il, j'ai grand-soif; je viens de loin. Avant d'entendre la lecture du testament, j'aimerais à me rafraîchir.

En achevant ces mots, il passa fièrement les doigts dans ses moustaches grises. C'était un homme d'environ cinquante ans, d'une taille élevée, ayant toutes les apparences de la force; il marchait la poitrine en avant, la tête haute; son visage enluminé, ses joues couperosées disaient assez comment il vivait depuis vingt ans. Quant à Dorothee, qui n'avait pas plus de trente-cinq printemps, ses joues maigres, ses lèvres pâles et minces, son œil profondément enchâssé, son nez effilé, ses narines évidées, lui donnaient quelque ressemblance avec un oiseau de proie. La toilette de ces deux époux si bien assortis s'accordait parfaitement avec leur visage. Le major portait une polonaise vert-olive à brandebourgs, un pantalon collant de tricot brun, des bottes molles à gland rabattu. Dorothee était vêtue d'une robe de laine noire dont la jupe étroite et serrée sur les hanches dessinait sa maigreur avec une impitoyable fidélité. Pour atténuer, autant qu'il était en lui la couleur incongrue de sa polonaise, le major avait attaché sur son feutre gris un crêpe qui l'enveloppait tout entier, Dorothee, pour compléter son deuil, avait imaginé de mettre un bonnet de

veuve. Le deuil de l'enfant était ce que l'on peut appeler un deuil improvisé; Dorothee, en mère économe, n'avait rien voulu changer à la toilette de son fils. Un pantalon de nankin boutonné sur une veste de drap bleu, des bas chinés, des souliers de veau rayé, composaient l'habillement du petit Isaac. Sur son chapeau de paille cousue, qui pouvait bien valoir un florin, Dorothee avait attaché un crêpe noué en rosette comme une écharpe et qui flottait au vent. Le profil d'Isaac était celui d'une grenouille; pour obéir à sa mère, qui lui avait recommandé d'avoir un maintien grave, une tenue décente, il faisait une affreuse grimace qui lui donnait l'air grognon plutôt qu'affligé. Ses cheveux, d'un blond pâle et presque blanc, taillés en brosse, laissaient voir, dans toute sa laideur, son visage empreint d'une vieillesse précoce, où se peignaient la ruse et la méchanceté. Ce gracieux trio, guidé par maître Gottlieb, fit halte dans la salle à manger. A peine entré, le major s'attabla sans façon, comme s'il eût été chez lui, et, frappant d'une main familière sur le ventre du tabellion :

— Ah ça! vous nous attendiez, et je vois que vous avez fait les choses comme il faut : des fruits, c'est bien; des viandes froides, c'est encore mieux; de vieux flacons, c'est parfait. Mais quel vin avez-vous là? mon habitude, à moi, est de me rafraîchir avec un vin généreux.

Sans attendre la réponse, il déboucha une bouteille

les détails suivants au sujet d'un ouragan qui vient d'avoir lieu dans cette ville :

« Un coup de vent de sud-ouest d'une violence extraordinaire, et tel que les plus anciens marins de notre port se souviennent à peine d'en avoir essayé, s'est abattu ce matin sur notre ville, où il a laissé malheureusement trop de traces de son court mais terrible passage. C'est à onze heures précises, au moment de la pleine mer, que l'ouragan, rapide comme la foudre et accompagné de véritables trombes d'eau, s'est déchaîné dans toute sa fureur. Ses premiers effets se sont fait sentir sur le terre-plein de la jetée du Nord, qui, dans un clin-d'œil, a été couvert d'ardoises arrachées aux toitures des constructions qui s'y trouvent. Plusieurs personnes ont été renversées avant d'avoir atteint un abri qu'elles ont eu beaucoup de peine à gagner, tant était grande la violence de l'ouragan. En ville, les ardoises volaient au milieu des rues, sur le pavé desquelles tombaient par instants de lourdes tuiles et des débris de cheminée. Rue de la Garderie, une pauvre femme, chargée de deux seaux remplis d'eau, était renversée avec son double fardeau et littéralement roulée sur le sol pendant plus d'une demi-minute. Dans la section d'Ingouville, plusieurs baraques, construites sur les terrains environnant le nouvel Hôtel-de-Ville, ont été démolies; celle connue sous le nom de Théâtre pour Rire a été presque entièrement rasée. Dans ce quartier aussi, plusieurs cheminées, au nombre desquelles se trouvent celles de l'ancien Hôtel-de-Ville, ont été renversées. Dans l'avant-port, un canot a chaviré; il était monté par un nommé Deporte, qui a pu se sauver à la nage. Plus loin, le bateau le *Grepinet* chavirait, et cinq hommes tombés à l'eau étaient recueillis également à bord d'autres embarcations montées par de courageux marins.

« Mais tout cela n'est rien auprès de l'incroyable confusion qui a régné pendant un quart d'heure dans le bassin du Commerce. Les amarres de plusieurs navires se rompaient comme du verre, et un de ces navires, le *Cresqueare* (nom breton qui signifie milieu du village), filant avec une rapidité sans pareille, était poussé sur le brick anglais *Lucy*, amarré sur le quai d'Orléans. Dans ce choc, une chaloupe toute neuve, suspendue à l'arrière du *Lucy*, était littéralement broyée contre la proue du *Célestin*. Plus loin, le poteau d'amarrage n° 10, autour duquel s'enroulait une des chaînes du navire *Cuzco*, était arraché de sa base et tombait avec la chaîne dans le bassin. Sous l'irrésistible impulsion produite par le premier choc et par le vent, dont la fureur ne s'est pas ralentie pendant quinze minutes, tous les navires à partir du poteau n° 10, ont commencé à culer les uns sur les autres. Les ponts destinés aux chargements, et composés de poutres et de madriers énormes, suivaient le sinistre mouvement, et ne formaient bientôt plus que des débris sans nom, pêle-mêle avec les embarcations fatalement placées entre les différents navires.

« Toute cette masse flottante ne s'est arrêtée qu'à l'extrémité sud du bassin, où le steamer *Colibri* se trouvait en travers. La cheminée du léger bateau a été renversée sur le coup, et ses flancs ont été si rudement pressés, qu'il doit avoir éprouvé de graves avaries.

« Aussitôt après le passage de cette trombe furieu-

se, dont les suites eussent été bien plus déplorables si elle s'était déchaînée pendant la nuit, tout le monde s'est mis activement à l'œuvre pour remettre chaque navire à sa place, et ce pénible travail dure encore au moment où nous écrivons.

« Nous sommes heureux d'apprendre que personne n'a péri au milieu du désordre immense causé par la tempête dans le bassin du Commerce, qui a plus souffert à lui seul que tous les autres bassins de notre port. On craint cependant de graves avaries pour plusieurs navires américains, qui auraient été poussés sur des pieux, dans les bassins de la Floride et de l'Eure. »

— L'*Oronte*, venant de Gênes, a ramené à Marseille les membres de la commission internationale qui reviennent d'Égypte, où pendant un séjour de deux mois ils se sont occupés de la question du percement de l'Isthme. Les observations ont porté sur trois sujets : la rade de Suez, la traversée de l'Isthme du sud au nord et la rade de Peluse. Il a été constaté que dans la rade de Suez la profondeur de 8 mètres, nécessaire au canal maritime, se trouve à 1,800 mètres du rivage. Cette rade est une des plus sûres du monde. Quant à l'Isthme, long de trente lieues seulement, le tracé du canal y est jalonné pour le parcours presque entier. D'après les sondages, le sous-sol est en général composé d'un sable argileux. Pour ce qui est de la rade de Peluse, la profondeur voulue pour le canal se trouve à 2,300 mètres du bord de la mer. Elle est déjà de 5 mètres, à 750 pas de la plage. La rade de Peluse, sans être aussi sûre que celle de Suez, n'est pas, comme on le disait, un marais vaseux, l'eau y est d'une limpidité satisfaisante. La commission s'est prononcée formellement contre le projet du tracé indirect qui conduirait le canal maritime de Suez au Caire et le ferait arriver à Alexandrie, en traversant le Nil sur un pont-aqueduc. M. Ferdinand de Lesseps est resté en Égypte, auprès du Pacha. — Havas.

— L'un de ces derniers jours, au hameau du Pont-du-Cy, en l'auberge tenue par M. Fressin, un marchand de cercles racontait qu'il venait de perdre sa bourse, contenant une somme de 200 fr. environ; c'était sur la route qu'il avait dû la laisser tomber; il était retourné sur ses pas, mais inutilement. Pendant ce récit, un homme leste et dans la force de l'âge, était entré et avait pris place à la table commune. Il a écouté attentivement le marchand de cercles et n'a pas perdu une seule de ses paroles qui paraissaient produire sur lui un effet sensible. Il l'interroge soudain, lui fait diverses questions auxquelles il est répondu affirmativement; puis, tirant une bourse de sa poche et s'adressant au marchand : Elle est bien à vous, lui dit-il; je l'ai trouvée, je vous la rends. Le marchand se confondit en remerciements et proposa une récompense au garde-champêtre, qui ne voulut accepter qu'une tasse de café.

Comme il est bon de proclamer le nom des honnêtes gens, nous dirons que l'auteur de cet acte de probité est le sieur Payen, garde-champêtre de la commune de Duissans. (*Courrier du Pas-de-Calais.*)

— On lit dans le *Journal de l'Ain* :

« Un bon vieillard répétait l'autre jour, à propos de l'orage qui a éclaté au commencement de l'année dans nos contrées, le proverbe suivant, qu'il avait lui-même, dans sa jeunesse, entendu citer par un

qui se trouvait sous sa main et se versa un plein verre de Madère qu'il avala d'un seul trait.

— Votre cave est bonne, maître Gottlieb, dit-il d'un air de protection. Si votre étude est tenue comme votre cave, vous faites des affaires d'or.

Puis se ravisant tout-à-coup, comme s'il eût compris que ce langage ne convenait pas à la situation, il essaya de donner à ses joues enluminées, à ses lèvres épaisses et violettes l'expression du chagrin.

— Nous allons donc, continua-t-il, entendre la lecture du testament! Malgré sa singularité, au fond, le comte Sigismond était un bon diable. Je suis sûr qu'il aura bien traité le major Blidmann.

— Vous ne vous trompez pas, reprit maître Gottlieb, il m'a toujours parlé de vous sur le ton de la plus franche cordialité. Il vous aimait, il savait ce que vous valez. Il estimait l'esprit fin et judicieux de madame Blidmann; il racontait à tout propos les espiègleries de ce joli enfant.

En parlant ainsi, maître Gottlieb passait la main sous le menton du petit Isaac, qui déjà tendait son verre à son père.

— Ainsi, dit Dorothee d'une voix glapissante, le comte Sigismond vous a quelquefois parlé de nous! Dieu sait que nous l'aimions d'une affection sincère, profonde, désintéressée. Chaque fois qu'une langue indiscreète essayait de plaisanter sur ses voyages sans but, sur sa vie

silencieuse, sur la solitude où il s'enfermait, mon mari et moi nous ne manquions jamais de prendre sa défense; et, quand nous parlions, tout le monde se taisait. Ah! sans doute, il n'aura pas été ingrat, il se sera souvenu de nous. Il aura pourvu généreusement à l'éducation de notre cher petit Isaac. A qui, d'ailleurs, aurait-il pu laisser ses beaux domaines? est-ce aux Stolzenfels? Vous connaissez, maître Gottlieb, vous connaissez depuis longtemps Frédéric; vous savez quel train il mène. Entre ses mains, le domaine d'Hildesheim serait bientôt fondu.— Il n'en ferait qu'une bouchée, ajouta finement le major bildmann en frisant ses moustaches.— Oui, je le connais, répliqua Gottlieb d'un air pénétrant, et le comte Sigismond le connaissait aussi bien que moi; car, sous une apparence d'originalité, sous les dehors d'un esprit distrait, il cachait un bon sens profond, une sagacité rare; un coup-d'œil lui suffisait pour juger ceux qui vivaient auprès de lui. Dans un instant, Madame, vous allez connaître les dernières volontés du comte Sigismond. Il y aura, je le prévois, bien des espérances trompées, bien des ambitions déçues. Frédéric, qui a vécu jusqu'ici en franc vaurien, sera forcé de mettre de l'eau dans son vin.

Et frappant de la paume de la main le front déprimé d'Isaac :

— Voilà, dit-il en souriant, un enfant dont l'avenir est assuré. Ce sera un jour un beau parti; toutes les

carrières lui seront ouvertes, car la fourture ouvre toutes les carrières. Administration, armée, magistrature, il pourra tout aborder, il n'aura que l'embaras du choix.

En voyant que le visage de Dorothee s'épanouissait, il poursuivit de plus en plus animé :

— Oui, cet enfant, pourra prétendre un jour aux plus beaux partis de l'Allemagne. Toutes les mères se disputeront l'honneur de lui offrir leur fille. Le comte Sigismond m'avait accordé toute sa confiance, et je puis dire qu'il l'avait bien placée. Dans quelques instants peut-être vous allez hériter de tous ses droits, et j'espère, Madame, que vous ne voudrez pas me retirer la clientèle du château. — Comptez sur nous, maître Gottlieb, répondit d'une voix enrouée le major qui venait d'achever sa bouteille. Comptez sur nous; c'est vous qui rédigerez le contrat de mariage de mon fils et le testament de ma femme : n'est-ce pas, Dorothee?

(La suite au prochain numéro.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, dimanche 27 janvier. — (*Complément des nouvelles de Constantinople du 17*). — La division égyptienne envoyée à Erzeroum, a été contrainte, par suite des neiges et des maladies, de revenir à Trébizonde, après avoir éprouvé des souffrances extraordinaires. Les journaux disent que le choléra est à Trébizonde, et que les malades sont évacués vers Sinope. Omer-Pacha doit débarquer bientôt à Trébizonde, et lorsque la saison sera améliorée il marchera sur Erzeroum. Moukil-Pacha a été envoyé pour organiser la défense de cette place où 20,000 hommes sont concentrés aujourd'hui. Le général Williams est parti pour Moscou, où il restera prisonnier. — Havas.

« Londres, lundi 28 janvier. — Le *Morning-Post* annonce qu'un protocole va être signé presque immédiatement, à Vienne, par les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et de la Russie, dans lequel sera consignée l'acceptation des propositions autrichiennes.

« Le même protocole, d'après la feuille anglaise, fixera l'ouverture des conférences, qui auront lieu, à Paris, dans trois semaines.

« L'accord parfait existant entre la France et l'Angleterre, sur toutes les questions importantes à traiter, ajoute le *Morning-Post*, donne la certitude que les conférences ouvriront sous les auspices les plus favorables. »

Par décret impérial, en date du 9 de ce mois, M. Dafour a été nommé notaire à Genes, en remplacement de M. Lebreton, démissionnaire.

Marché de Saumur du 26 Janvier.

Froment (hec. de 77 k.)	51 22	Graine de luzerne.	60 —
2 ^e qualité, de 74 k.	50 —	— de colza . . .	— —
Seigle	20 40	— de lin	54 —
Orge	14 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . . .	9 75	(l'hectolitre)	— —
Fèves	16 80	— cassées (50 k)	80 —
Pois blancs	21 60	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	21 60	compris le fût	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1855.	120 —
Cire jaune (50 kil)	160 —	2 ^e — — — —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 ^e — — — —	90 —
— de chenevis . . .	65 —	— de Chinon . . .	110 —
— de lin	65 —	— de Bourgueil .	140 —
Paille hors barrière.	47 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1855. id	75 —	1 ^{re} qualité 1855	150 —
Luzerne	70 —	2 ^e — — — —	70 —
Graine de trèfle . . .	75 —	3 ^e — — — —	50 —

BOURSE DU 26 JANVIER.

5 p. 0/0 hausse 43 cent. — Fermé à 68 90.
4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 94 60.

BOURSE DU 28 JANVIER.

5 p. 0/0 hausse 53 cent. — Fermé à 69 25
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 94 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

Suivant acte passé devant M^e Chasle, notaire à Saumur, le 17 janvier 1856, La société commerciale en nom collectif, formée aux termes d'un acte dressé par le même notaire, le 22 décembre 1853, entre :

M. André-Victor Morin, négociant en vins, demeurant à Saumur, quai de Limoges ;

Et M. Hilaire Massé, aussi négociant en vins, demeurant au même lieu ;

Sous la raison sociale : Morin et Massé, pour l'achat et la revente des vins, eaux-de-vie et liqueurs,

Sera dissoute à partir du 15 février 1856.

La liquidation des affaires de la société doit être faite par les deux associés qui, à cet effet, auront tous deux la signature sociale, dont ils ne pourront faire usage que pour cette liquidation et en la faisant précéder des mots : *pour la liquidation de la société, Morin et Massé.*

Pour extrait :
(73) CHASLE.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LACOSTE.

Les créanciers de la faillite du sieur André Lacoste, marchand de porcs, demeurant à la Lande, commune des Verchers, sont invités, conformément aux dispositions de l'art. 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le mercredi 20 février prochain, à 8 heures très-précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
(74) A. DUDOUET.

Etude de M^e DUTERME, notaire,
à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 3 février 1856, à midi, en la maison où est décédée la dame ANNE RONDENET, veuve du sieur Jean-LEBLEU, au canton des Nonnes, commune de Villebernier, il sera, par

le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, procédé, à la requête de M. Pierre CURNAY, concierge du Palais-de-Justice, demeurant à Saumur, curateur à la succession vacante de ladite dame veuve Lebleu, à la vente des objets mobiliers dépendant de la succession de ladite dame veuve Lebleu, et consistant en lit complet, linge, meubles, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant. (75)

A AFFERMER

DE SUITE,

UNE CAVE,

Servant de magasin de vin, Située à la Gouberie, près Baugé. S'adresser à M. ESTIVAL, propriétaire à Baugé. (76)

A VENDRE EN TOTALITÉ,

38 CHÊNES-FUTAIE, propres à charpente, et 20 BOUILLARDS, situés commune de Saint-Martin, sur les propriétés de M. Guérin-Guillon. La vente aura lieu à Saint-Martin, maison de M^{me} veuve Boutin, aubergiste, heure de midi.

S'adresser à M. BRY, pour les renseignements, et à M. DEPEIGNES, fermier à Saint-Martin, pour voir les arbres. (77)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

COMPTOIR VINICOLE ET COLONIAL DE LA GIRONDE

CHOCOLAT DE L'INFANTE

FABRIQUE DE CHOCOLATS ESPAGNOLS

B. DELPUGET et SAZIAS jeune, propriétaires-gérants à Bordeaux.

Ce Chocolat se trouve seulement à Saumur, chez MM. MORIN et MAILLET, négociants-épiciers, rue Beaupaire, inutile de le demander ailleurs à Saumur ; l'excellence de ce produit dispense de tout éloge et de toutes réclames. (694)

GRAND CHOIX DE DESSINS A BRODER

Rue de la Tonnelle, maison Comte.

Les Dames trouveront à cette adresse un grand choix de DESSINS A BRODER, du genre le plus nouveau. (54)

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

UNE MAISON ET JARDIN,

D'environ 1 hectare 15 ares,

Situés à Saumur, place du Chardonnet, dépendant de la succession de M^{me} V^e Rébelliau.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Ile, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON,

En parfait état,

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux,

Et un CLOS, près ladite maison, contenant deux hectares, dont partie est en jardinage et le surplus en vigne, et dans lequel se trouve une petite maison avec cellier, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous tout le bâtiment.

S'adresser, pour traiter, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire. (69)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

A LOUER

Présentement

Une MAISON, sise à Vernueil, composée de salle à manger, salon, vestibule au milieu, cuisine ; vaste cour au nord, où sont les servitudes, close de murs ; cour au midi, grand jardin en suite ; au levant un vaste enclos entouré de murs, chambres hautes avec cabinets, grand grenier régnant sur le tout ; caves.

S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernueil. (7)

A CÉDER

FABRIQUE DE COULISSES ET LACETS.

S'adresser à M. BOURNILLET, au Pont-Fouchard, près Saumur. (51)

A CÉDER

UN FONDS DE ROUENNERIE ET DRAPERIE EN GROS.

S'adresser à MM. MORICEAU et DALLOUX. (669)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, La MAISON occupée par M^{me} GRÉARD, rue Saint-Jean.

S'adresser à M. GALLEAU fils.

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

Journal mensuel. — Prix : 4 fr. par an FRANCO. — Troisième année.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* peut tenir lieu de Journaux d'Agriculture, d'Horticulture, d'Economie domestique, de Médecine, d'Hygiène, de Photographie, de Sciences et d'Arts.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traité sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture, par Payen, de l'Institut. — Alcools de Betteraves. — Arbres dirigés en espaliers. — Greffe en fente ; Moyen de rajeunir les vieux Arbres fruitiers ; la Greffe en couronne ; Onguent pour les Coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de ménage. — Bière salubre. — Bois, coloration et conservation. — Boisson de Barruel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonnade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraîchissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Calendrier mensuel du Cultivateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Cidres. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxydable. — Fromages anglais. — Lune rousse, par François Arago. — Médecine domestique. — Melons, nouvelle culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Lysel. — Merveilles de la Science moderne. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Pain économique, par Payen, de l'Institut. — Photographie. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Substances alimentaires. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par V^o Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'Aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings. — Vins

factices pendant l'hiver. — Vin de Fruiton. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brut. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Vin malade. — Traité sur les Vins. — Vinaigre, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1855.

Agriculture : Moyen de reconnaître la falsification des engrais. — Manière d'élever les Volailles. — Ensemencement d'un Champ en Sarrasin et en Colza. — Quelle est la meilleure race bovine ? — Moyen facile d'apprendre à distinguer diverses espèces de terrains. — Alcool de Betterave. — Vaches laitières. — Acclimatation d'Animaux. — Législation usuelle. — Fabrication du Fromage. — Vers à soie. — Mémoire sur la Conservation des Bois, par Boucherie. — Horticulture : Planches d'Asperges qui durent trente ans. — Voulez-vous que tout l'été votre Jardin soit couvert de Fleurs ? semez ceci. — Emploi de la Colle forte comme engrais et pour l'arrosage des Plantes. — Destruction des Fourmis noires et des insectes nuisibles à l'Horticulture. — Arts et procédés pour conserver pendant l'hiver, en pleine terre, les plantes de serre tempérée. — Manuel d'Horticulture des Dames. — Pour avoir des Fleurs dans les appartements pendant l'hiver. — Liste des meilleurs Arbres fruitiers à cultiver en espaliers. — Apiculture. — Pisciculture. — Art d'élever les Sangsues. — Substances alimentaires : la Panification à bon marché. — Hygiène. — Boissons économiques. — Bière. — Vinaigre. — Vin. — Recettes de Famille. — Médecine des Familles. — Médecine vétérinaire. — Inventions. — Industrie métallurgique. — Photographie. — Académie des Sciences. — Exposition universelle. — Teinturerie. — Mélanges, etc.

Le MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES continuera, pendant l'année 1856, la publication du *Traité complet d'industrie manufacturière*, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANCOEUR, PAYEN, PELOUZE, etc., et des articles sur l'Agriculture, l'Horticulture, les Recettes utiles, les Inventions, etc. etc. — Nous pouvons dire que pas une idée utile ne se produira en France et à l'Étranger sans qu'elle ne soit aussitôt signalée aux lecteurs de notre journal.

Le prix de l'Abonnement pour l'année 1856 est de 4 fr. Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1854 et 1855, elles se vendent ensemble ou séparément 5 fr. l'année.

On s'abonne, à dater du 1^{er} janvier 1856, en envoyant à l'adresse de M. FAVRE, directeur, un mandat de 4 fr. par la poste, au Bureau, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 8, Paris

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,